

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.
BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :
 Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
 Six mois, — . . . 10 — — 13 —
 Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (service d'hiver, 10 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.
 7 heures 06 minutes du soir, Omnibus.
 4 — 35 — — — Express.
 3 — 36 — — — matin, Poste.
 9 — 04 — — — Omnibus-Mixte.

DÉPART DE SAUMUR POUR ANGERS.
 1 heure 02 minutes du soir, Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.
 9 heures 50 minutes du matin, Express.
 11 — 25 — — — Omnibus.
 5 — 31 — — — soir, Omnibus-Mixte.
 9 — 57 — — — Poste.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR TOURS.
 3 heures 02 minutes du matin, Omnibus-Mixte.
 7 — 52 — — — Omnibus-Mixte.

PRIX DES INSERTIONS :
 Dans les annonces 20 c. la ligne.
 Dans les réclames 30 —
 Dans les faits divers 50 —
 Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,
 Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires.
 Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

On lit dans le *Constitutionnel* :
 Le *Moniteur*, publie un décret par lequel M. Magne, ministre sans portefeuille, dont la démission est acceptée, est nommé membre du conseil privé.

A la suite de ce décret, le journal officiel publie une lettre de l'Empereur qui sera pour M. Magne une digne et précieuse récompense de son zèle et de son dévouement.

Ainsi se trouve heureusement résolue une situation délicate; dans la solution qu'il lui a donnée, l'Empereur a su concilier le souvenir de bons et anciens services avec le maintien du nouveau système financier, si favorablement accueilli par le pays.

La divergence existant entre M. Fould et M. Magne sur les questions de finances, n'était un secret pour personne. La conséquence de cette divergence était, pour l'éminent ministre sans portefeuille, une difficulté de plus dans l'accomplissement de sa tâche. Il pouvait aussi en résulter dans le pays des doutes et des inquiétudes.

Aujourd'hui, toutes les incertitudes ont disparu, et le *Moniteur* est venu confirmer les assurances données dans la séance impériale du 28 janvier 1862.

On n'a point oublié que l'Empereur, après avoir rappelé les nécessités auxquelles le passé avait dû pourvoir, a déclaré « que, quelle que fût l'origine des découverts, quelque légitimes que fussent les dépenses, il était prudent de ne pas les augmenter. »

Le pays, comme l'Empereur, a vu dans le système inauguré par le sénatus-consulte du 31 décembre 1861 non point un expédient pour alléger la responsabilité du souverain, mais une réforme spontanée et sérieuse devant nous fournir l'économie; il a foi dans l'application sévère de ce système qui doit nous aider à asseoir notre régime financier sur des bases inébranlables, et dans le maintien de M. Fould au ministère, il verra avec bonheur un gage nouveau du bon ordre dans les finances et de la réduction des charges publiques. PAULIN LIMAYRAC.

AFFAIRES DE POLOGNE.

Ainsi qu'il était facile de le prévoir, la nouvelle annonçant que le comité national polonais avait donné l'ordre aux bandes insurgées de déposer les armes est formellement démentie. Le *Czas* de Cracovie déclare, dans son numéro du 3 avril, que ce sont les journaux hostiles à la Pologne qui ont inventé la nouvelle, et que les faits la démentent puisque l'insurrection s'étend et que les combattants accourent de toutes parts.

Les nouvelles de Lithuanie, en date du 29 mars, mandent qu'un des chefs de l'insurrection, M. Klety Koreywa, a été fait prisonnier dans le combat de Uzusola et fusillé par les Russes à Kowno.

Cracovie, 4 avril. — Le mouvement insurrectionnel augmente dans le gouvernement de Kowno.

La ville de Poniewicz a été prise par les insurgés.

A Radom, les insurgés se sont emparés de

la caisse du gouvernement, après le départ du général Uzalow.

A Moscou et à Saint Pétersbourg, l'agitation règne parmi les libéraux.

Cracovie, 4 avril, 10 heures du matin. — L'insurrection prend des proportions considérables en Samogitie. Dans le combat d'Usciana, à cinq lieues de Dunabourg, 500 Russes ont été complètement dispersés le 25 mars.

Varsovie, 4 avril, 3 heures du soir. — La nouvelle d'une levée en masse des nobles, bourgeois et paysans, dans les districts lithuaniens de Poniewicz et Szawle, est de pure invention.

Berlin, 5 avril. — Les communications, momentanément interrompues entre Eydsxuhrer et Kowno, sont actuellement rétablies. Le service sur cette ligne se fait régulièrement.

Saint-Pétersbourg, 4 mars. — L'assemblée de la noblesse a voté à l'unanimité et avec enthousiasme une adresse de dévouement à l'empereur dans le sens de l'intégrité à l'Empire. — Havas.

Nous trouvons dans une correspondance, adressée de Cracovie le 27 mars à la *Presse de Vienne*, les renseignements suivants sur Langiewicz :
 « Langiewicz est toujours ici. C'est à tort que l'on prétend qu'il n'est pas traité comme prisonnier. Il est au château, dans une chambre dont la fenêtre est couverte d'un châssis en bois; il reçoit sa ration comme tout autre prisonnier et est obligé de payer de sa bourse tous les suppléments de nourriture (on a trouvé sur lui et son aide-de-camp 1,400 roubles en tout). Pour le reste, il jouit de toutes les faveurs

que comporte le règlement, et est traité avec beaucoup d'humanité.

Mlle Henriette Poustowito est dans la caserne de police, vis-à-vis du château; elle est logée dans l'appartement du surveillant et occupe une chambre qui donne sur la rue, juste en face de celle de Langiewicz. Mais le châssis placé devant la fenêtre de ce dernier empêche toute communication. Mlle Poustowito reçoit beaucoup de visites et parle beaucoup. Elle décrit les derniers événements comme les ont rapportés les journaux; des dissidences qui ont éclaté au camp ont motivé la catastrophe.

Langiewicz se battit la première fois à Sosnowice; il y commandait 70 volontaires, dont 20 étaient pourvus d'armes. Ce fut grâce aux armes, aux munitions et à l'argent qu'elle trouva à Sosnowice, que cette bande put prendre peu à peu les dimensions considérables qui ont permis à Langiewicz de se proclamer dictateur.

Mlle Poustowito dit elle-même avoir 18 ans. Ses traits sont réguliers, animés; son teint n'est pas très clair; ses yeux noirs, ses forts sourcils, ses manières dégagées et ses habitudes masculines favorisent son déguisement; mais son aspect général la trahit assez vite, quoiqu'elle soit svelte et mobile. Elle porte le large pantalon polonais, des boites montantes, une blouse rouge à la Garibaldi et par-dessus une espèce de dolman ou pelisse. »

D'après les lettres de Rome du 1^{er} avril, Mgr Ferrari, ministre des finances, aurait assuré que les dépenses pour 1863 seraient couvertes, malgré un déficit de quatre millions d'écus, au moyen de l'emprunt et des dons des fidèles. Un édit pontifical interdit la mendicité, sauf à autoriser les malheureux incapables de travailler. Il sera créé un asile spécial pour les

ÉPIQUE.

LE NAUFRAGE DE LA MÉDUSE.

(Suite.)

Une chose cependant surprenait les prisonniers. Ils avaient entendu dire que Réginald Karney marchait à la tête des Ouadlins, et jusqu'alors, dans la mêlée, Kummer n'avait pas encore reconnu Réginald Karney.

La victoire parut enfin se décider pour les Trazzas.

Après un dernier retour sur eux-mêmes, après un suprême effort, les Ouadlins disparurent entièrement derrière une sorte de rempart sablonneux qui s'étendait entre deux dunes beaucoup plus élevées que les autres.

Les Trazzas jetèrent une frénétique clameur de victoire et s'élancèrent au pas de course sur la pente assez escarpée de cette espèce de rempart.

Sans nul doute, en descendant le revers, ils allaient achever d'écraser, d'anéantir leurs adversaires vaincus.

— Tout est fini! murmuraient tristement les pri-

sonniers. Cette espérance avortée n'aura servi qu'à rendre notre position plus affreuse encore. Qui sait même si les vainqueurs ne vont point immédiatement se venger sur nous!

— Nous sommes flambés! ajouta philosophiquement Jolibois.

Tout-à-coup, au moment même où les Trazzas atteignaient la crête du renflement sablonneux, une longue ligne d'un bleu sombre en surgit comme par enchantement.

Sur cette ligne bleue, courut comme un roban lumineux, puis le bruit de la fusillade arriva jusqu'aux oreilles des prisonniers.

Mais ce n'était plus la fusillade intermittente et saccadée des Africains; c'était le bruit de la foudre réglé par la discipline européenne, c'était un véritable feu de peloton.

Les Trazzas jetèrent un cri d'épouvante, les prisonniers un cri de joie.

Ces derniers venaient de reconnaître les uniformes français.

Eclairé par une réflexion soudaine, Wilhelm Kummer s'écria :

— Ce sont les soixante-trois hommes débarqués au cap Mirick!... Ce sont bien eux... oui!... je recon-

naiss le capitaine Petit qui les commande!... Wilhelm Kummer ne se trompait pas.

Après avoir obtenu l'intervention armée des Ouadlins, Réginald Karney était immédiatement reparti au-devant des trois marabouts envoyés à la rencontre des soixante-trois naufragés; après quelques heures de marche, il les joignit heureusement.

Cette dernière caravane avait également souffert de la faim, de la soif, de la chaleur; mais elle se composait presque entièrement de soldats; mais ils s'étaient donné un chef qui avait su maintenir la discipline parmi eux. De plus, les marabouts les avaient rejoints depuis déjà deux jours, et les vivres apportés par eux avaient largement rétabli les forces morales et physiques de la caravane.

Réginald Karney s'aboucha immédiatement avec le capitaine Petit et lui raconta en peu de mots ce qui se passait.

— En avant! s'écria tout aussitôt le jeune capitaine; en avant, mes amis!... il s'agit de sauver les camarades.

La caravane passa sur un haril de poudre, une quantité suffisante de balles et cinquante fusils aux mains d'excellents tireurs.

Réginald et ses marabouts étaient également armés.

La distance fut franchie avec la rapidité que donne l'enthousiasme.

Le lecteur sait à quel moment ce secours inespéré arriva sur le champ de bataille.

La victoire des Trazzas se changea aussitôt en une complète défaite.

Surpris, mitraillés, épouvantés, ils prirent immédiatement la fuite.

Les Ouadlins, tout au contraire, revinrent à la charge.

Vainement le prince Mohammed s'efforça de rallier ses soldats; une terreur panique s'était emparée d'eux.

A peine quelques chefs se rangèrent-ils auprès de leur nouveau roi, qui se fit leur héroïquement à leur tête.

XXIV.

UNE HEURE TROP TARD.

Nous avons déjà décrit un campement mauresque, nous n'y reviendrons pas à propos de celui des Ouadlins.

Comme chez les Trazzas, c'était aux abords d'un marigot salé, au milieu d'une sorte de prairie, où paissaient de nombreux bestiaux et qu'entouraient

indigents et on organisera des secours à domicile. Le nombre des étrangers attirés par les fêtes de Pâques est très-considérable. — Havas.

On mande de Constantinople, le 4 avril : Le sultan est parti hier pour l'Egypte, accompagné de Fuad-pacha. Sa Haute-esse est escortée par huit vaisseaux de guerre.

Le vice-roi d'Egypte vient de convoquer au Caire tous les consuls, à l'occasion de la prochaine arrivée du sultan. — Havas.

Le consul général de Grèce à Londres a reçu de M. Mauvrocordato, ministre des affaires étrangères d'Athènes, une dépêche télégraphique lui annonçant le vote de l'assemblée nationale qui a proclamé le prince William-Georges roi constitutionnel de Grèce, sous le nom de Georges I^{er}, roi des Hellènes.

Cette dépêche contient des détails encore inédits que nous traduisons sur le texte même, dont nous recevons communication.

Le roi Georges pourra, comme le roi Othon, continuer à professer la religion réformée; mais ses successeurs devront professer la religion grecque orthodoxe.

Un *Te Deum* solennel a été chanté le jour même de l'élection. Athènes a improvisé des réjouissances publiques; le soir, la capitale et le Pirée ont été illuminés. (La Nation).

Le steamer *City of Baltimore* vient d'arriver à Queenstown; il nous apporte des nouvelles de New-York et des Etats-Unis.

Le bruit a couru que le bombardement de Charleston venait de commencer; mais cette nouvelle est au moins hasardée. On disait aussi que les forces fédérales en marche sur Yazoo-River étaient formidables; elles consistaient en deux énormes batteries flottantes accompagnées de plusieurs autres de moindre dimension, en trois batteries de terre, 500 cavaliers et 10,000 fantassins. Rien de décisif non plus de ce côté-là.

Les journaux de Richmond parlent de la marche en avant du général Hooker; une bataille décisive ou la retraite du général Lee en serait la conséquence. Si Lee n'a pas des forces suffisantes pour battre Hooker, il doit se porter aux environs de Richmond, et là offrir la bataille à l'ennemi.

Une expédition fédérale, renforcée de plusieurs navires de guerre, a pénétré dans le nord de l'Alabama et a occupé Ruscumbias. D'autre part, des forces confédérées sont concentrées à Knoxville, en Tennessee; elles se sont emparées de Rowena, en Kentucky, sur le Cumberland-River, et de là se préparent à envahir le Kentucky.

Les journaux de Mobile représentent la place de Charleston comme imprenable.

On le voit d'après ces détails, la lutte est toujours aussi acharnée, et les résultats aussi indécis de part et d'autre. (La Nation).

Le cabinet de Washington vient de décider que le navire à vapeur anglais *Peterhof*, capturé par le commodore Wilkes, serait déteré à la cour maritime de New-York, chargée de décider s'il est de bonne prise.

Cette décision a été adoptée malgré les réclames du gouvernement britannique. (La France.)

D'après des lettres du Mexique, parvenues à Toulon, le 4 avril, Almonte aurait suivi l'armée du général Forey. Le général Marquez aurait également suivi avec deux mille chevaux. On assure que Doblado est assiégé à Guadaluajara et que la réaction contre le gouvernement de Juarez se développe dans les provinces à l'ouest de Mexico. — Havas.

Le courrier des Philippines nous apporte les nouvelles les plus rassurantes de Cochinchine. L'amiral Jaurès, après avoir pris à Manille des renforts de troupes espagnoles, s'est dirigé sur Saïgon et a donné vigoureusement la chasse aux rebelles. La pacification du pays n'est plus douteuse.

Le gouvernement annamite protestait contre la cession d'une portion de territoire consentie par lui. Sous ce prétexte, les populations fanatisées avaient été soulevées contre l'occupation française. Plus de 800 rebelles ont été tués.

Le gouvernement français va prendre des mesures énergiques pour prévenir le retour de faits semblables. L'industrie privée paraît devoir lui venir en aide. Une compagnie bordelaise, commerciale et maritime, aurait proposé un projet de nature à rendre la pacification définitive.

L'alliance des intérêts politiques et commerciaux de la France, dans nos colonies, est une source féconde de prospérité. On ne saurait trop encourager les efforts des armateurs et des négociants qui ont la bonne pensée d'entrer dans cette voie, éminemment utile à tous. (La Nation).

Extraits des Correspondances de L'UNION DE L'OUEST.

Paris, 2 avril.

Monsieur le rédacteur,

On a répandu ces jours-ci le bruit de l'ajournement des élections, et la rumeur a même pris une certaine consistance.

On a dit que la Chambre ne devant guère terminer sa session avant le 8 ou le 10 mai, il resterait à peine le temps de convoquer les populations pour le commencement de juin; qu'à cette époque une partie du Midi serait occupée dans les champs et que les travaux de la moisson approcheraient; que les rapports des préfets, en signalant une certaine effervescence en faveur de la Pologne, exprimaient la crainte que les sympathies ardentes des masses pour

cette nation malheureuse ne soient exploitées avec succès par les candidats de l'opposition; que l'absence de nouvelles heureuses du Mexique pouvait impressionner défavorablement les populations et les disposer à accueillir certaines critiques; enfin que l'administration ne serait pas suffisamment préparée à soutenir la lutte dans quelques circonscriptions contre des hommes considérables des anciens partis, et qu'elle avait besoin de plus de latitude pour assurer le triomphe de ses candidats.

On assure que ces considérations, et plusieurs autres encore, auraient été développées au sein du dernier conseil des ministres, où elles n'auraient été combattues que par M. de Persigny, mais que l'Empereur aurait écouté les arguments pour et contre sans rien dire et qu'on se serait séparé en laissant la question indécise.

Tout cela est possible, et même vraisemblable; mais ce qui est certain, c'est que déjà des préfets ont été officiellement prévenus que le scrutin s'ouvrirait le 30 et le 31 mai, et que ces fonctionnaires ont prévenu à leur tour les maires et leurs principaux agents d'avoir à se mettre en mesure pour cette époque.

Il convient donc, jusqu'à information contraire, de considérer la date du 31 mai comme définitivement fixée, et d'agir en conséquence.

C'est ce que fait le Comité consultatif de Paris, qui s'est déjà réuni chez M. Berryer pour examiner certaines questions de pratique électorale; c'est ce que font partout les candidats indépendants.

Une députation de Provençaux est venue ces jours-ci à Paris offrir à MM. Thiers et Berryer une double candidature dans le département des Bouches-du-Rhône, à Aix et à Marseille. Les deux éminents orateurs n'ont pas donné de réponse définitive; mais il ne faudrait nullement s'étonner de les voir accepter au dernier instant.

M. Thiers paraît toujours décidé à se présenter à Valenciennes, et une adresse signée des principaux industriels de cette ville le sollicite dans les termes les plus flatteurs en lui promettant le plus énergique concours. Quant à l'offre d'une candidature dans la deuxième circonscription de Paris, il ne l'a encore ni accueillie ni repoussée.

M. Berryer demeure également silencieux sur la résolution qu'il prendra à l'heure extrême, mais ses intimes croient pouvoir assurer que s'il abstient, il y sera uniquement déterminé par des raisons de santé.

M. de Falloux, qui s'est trop nettement et depuis trop longtemps prononcé en faveur de l'action pour ne pas prêcher d'exemple, se porte formellement dans Maine-et-Loire, mais comme sa circonscription naturelle a été démembrée, on ne sait pas bien encore dans quelle partie du département il acceptera la lutte.

Dans les départements, plusieurs candida-

tures importantes sont dès maintenant arrêtées, qui cependant ne se déclarent pas encore, et je m'abstiens de vous les faire connaître par une réserve qui n'est que la plus légitime des tactiques. A la guerre, en effet, on emploie les moyens les plus variés pour réussir; et les manœuvres imprévues, les batteries subitement démasquées ont plus d'une fois contribué largement à la victoire.

Dans l'Indre-et-Loire, le gouvernement repousse définitivement M. de Flavigny pour porter à sa place M. de Quinumont, ancien colonel de la garde nationale de Tours. M. de Flavigny n'en maintient pas moins sa candidature, qui ne saurait manquer de sympathie et d'appui dans une contrée qu'il représente depuis trente ans et à laquelle son dévouement a rendu tant de services.

Une autre candidature patronée, est celle de M. Ernest Baroche — retour d'Amérique — dans la bonne ville de Nantes. Un plaisant a dit naguère que M. Mirès se présenterait contre le fils de M. le président du Conseil d'Etat, mais jusqu'à ce moment rien n'est venu confirmer cette originale concurrence.

En Alsace, l'administration oppose décidément à M. Keller un ancien préfet de Strasbourg, au beau temps de 1848, M. West. M. West, après avoir été commissaire de Ledru-Rollin, se rallia au nouvel état de choses, puis passa des bords du Rhin aux rives de la Garonne; mais Toulouse est un poste difficile; il y perdit désagréablement l'équilibre, et depuis quelques années il était un peu, comme Jérôme Paturot, à la recherche d'une situation, quand le pouvoir est venu lui offrir, ainsi qu'à M. Ernest Baroche, une rentrée dans la vie politique. Reste à savoir si les électeurs du Haut-Rhin s'empresseront de lui ouvrir les portes. C'est plus que douteux, et toutes les chances demeurent au jeune et éloquent orateur dont l'Alsace est si justement fière et qui après l'avoir représentée déjà avec tant d'honneur et d'éclat, promet une pure illustration à son patriotisme.

M. le comte Migeon cherche à ressusciter dans son ancienne circonscription, mais les malheurs judiciaires du noble comte sont trop présents à l'esprit des populations pour que M. Keller ait beaucoup à craindre de cette concurrence. M. Migeon peut avoir encore l'illusion de se croire un homme politique; les événements se chargeront hélas! de lui apprendre qu'il est tombé au rang des personnages de vaudeville!

Le *Sicéle* publiait la note suivante dans l'un de ses derniers numéros:

« On nous mande du département de la Charente-Inférieure une nouvelle que nous ne ferons suivre d'aucune épithète, quoiqu'elle justifie toutes celles qui pourraient tomber de la plume de M^{me} de Sévigné. On dit, on assure, on affirme, mais nous ne répétons ce

de toutes parts des tentes diversement bariolées.

Pénétrons sous l'une d'elles. Nous y retrouverons Réginald Karney entouré de tous ceux de nos personnages dont il a été le sauveur.

— Ain-i, demande André Lambert avec une fébrile impatience, ainsi nous ne partons pas encore ce matin?

— Non, mais ce soir.

— Trois jours déjà de perdus... trois jours!...

— Il était impossible de faire autrement, explique le gentleman: la loi religieuse des Ouadlims s'y opposait. Après une bataille, cette loi leur commande d'apporter à l'antique sépulture de la tribu les dépouilles mortelles de ceux qui, dans la dernière lutte, ont succombé. Pour rien au monde, ils n'auraient failli à ce pieux devoir.

— Mais ne pouvions nous pas partir sans eux?

— C'est été une grande imprudence. Les Trazza, bien que vaincus, errent encore sur cette rôte, et si nous n'avions pas, pour nous protéger une force imposante, ils vengeraient sur nous leur défaite. D'ailleurs, il nous fallait remonter jusqu'au marigot des Ouadlims pour renouveler nos munitions et pour réunir des vivres suffisants à notre voyage. Croyez-moi donc, André, ce retard était nécessaire, et vous

ne devez le regretter en aucune façon, puisque vous êtes certain maintenant de démasquer votre rival et de le faire rentrer dans l'obscurité d'où il n'aurait jamais dû sortir.

En disant ces mots, Réginald montrait le noble visage du vieux gentilhomme, qui était étendu sur une couche de varech à l'autre extrémité de la tente, et qui commençait seulement à se réveiller.

André Lambert oublia soudainement toutes ses angoisses pour s'empresser au chevet du vieillard, pour lequel il se sentait au cœur une étrange affection.

Cette affection s'était surtout augmentée depuis qu'il connaissait les malheurs du vieux marquis de Torellas.

Nous devons en résumer le récit.

Le frère de madame d'Esparville avait atteint sa trente-cinquième année sans songer encore au mariage. Il menait l'existence presque orientale des riches colons. La dernière de ses favorites avait été la Maîtresse Fulmen.

Cette femme exerçait une grande influence sur son esprit. Elle venait de lui donner un fils. Elle avait conçu l'ambition de devenir marquise de Torellas, et la plupart des Sénégalais croyaient à ce ma-

riage, dont on parlait hautement dans toute la colonie.

La famille cependant voyait cette mésalliance avec un vif déplaisir. Madame d'Esparville surtout fit tous ses efforts pour ramener son frère à des sentiments plus dignes de son nom.

La maîtresse, cependant, allait triompher, lorsqu'une des amies de la sœur, une compagne de couvent, vint tout-à-coup rendre visite à celle-ci.

C'était une jeune personne d'un grand nom, d'un adorable caractère et d'une merveilleuse beauté.

M. de Torellas en devint éperdument amoureux, il l'épousa.

Fulmen avait été vaincue. Elle refusa tous les dons que voulut lui faire son ancien amant, et n'emportant que son fils, elle retourna au désert, ainsi qu'une nouvelle Agar. Mais avant de partir, elle avait dit qu'elle se vengerait.

Une année s'écoula sans que rien vint rappeler cette menace.

La marquise de Torellas devint mère à son tour: elle eut également un fils.

A peine eut-elle pu lui donner les premiers embrassements, qu'un mal terrible frappa subitement la jeune mère: elle y succomba.

Tous les médecins de la colonie s'accordèrent à dire qu'elle était morte empoisonnée.

Ce fut vainement qu'on chercha à soulever le voile qui recouvrait ce crime mystérieux.

Le marquis de Torellas resta seul avec l'enfant que lui avait donné la marquise, et sur lequel s'étaient concentrées toutes ses affections.

Six mois plus tard, cet enfant disparut, et comme on ne put retrouver la trace de l'esclave qui le gardait, comme des empreintes sanglantes furent découvertes aux environs de l'habitation, les animaux féroces furent seuls accusés de ce malheur.

Le désespoir du malheureux père fut terrible.

Pendant près de six mois, on craignit pour ses jours; pendant plusieurs années, on trembla pour sa raison.

Lorsque enfin il surmonta cette crise douloureuse, il avait vieilli de vingt ans, il était brisé, anéanti, méconnaissable.

— C'est un châtement de ma conduite pas-ée, répétait-il toujours. Dieu m'a puni d'avoir chassé Fulmen et son enfant!

De cette croyance au désir de réparer ses torts il n'y avait pas loin.

M. de Torellas fit chercher Fulmen.

bruit que sous toutes réserves, que les maires, tous les maires, entendez-vous bien, d'un canton important, auraient signé une pétition, une déclaration, un covenant, une pièce en un mot à laquelle vous donneriez le nom que vous voudrez, dans laquelle ils demanderaient à l'administration de ne pas présenter de candidat officiel dans leur circonscription. Est-ce au ministre de l'intérieur ou au préfet que cette pièce aurait été adressée? Nous l'ignorons; mais, s'il fallait en croire nos correspondances, le cri d'indépendance jeté par les maires du canton en question, aurait été entendu des maires des autres cantons, la révolte s'étendrait aux arrondissements et le préfet se verrait dans la triste nécessité de se passer du concours des maires.

« Cette nouvelle est trop extraordinaire pour qu'il ne nous soit pas permis de répéter une seconde et, au besoin, une troisième fois que nous la donnons sous toutes les réserves possibles et imaginables. »
 Cette nouvelle n'a pas reçu de démenti.

Nouvelles Diverses.

On assure que, par suite des divers projets dont il aura à s'occuper, le Corps-Législatif sera prorogé jusqu'au 14 mai prochain.

— L'Indépendance belge rapporte qu'un navire parti d'Angleterre avec des armes destinées à l'insurrection polonaise ayant relâché à Marsew, sur la côte de Suède, a été mis sous sequestre provisoire dans ce port.

— Mardi 31 mars, à huit heures précises du matin, le carillon de la cathédrale annonçait à la ville de Périgueux la dernière visite de son évêque; mais, hélas! cette fois, ses lèvres étaient closes et muettes, sa main ne devait plus se lever pour bénir.

A la tête du cortège funèbre, on voyait se déployer sur deux rangs et dans un religieux silence toutes les pensions de jeunes filles, puis venaient les établissements de jeunes gens, le lycée, les paroisses de Saint-Georges et de la Cité, les ordres religieux, le clergé plus nombreux qu'on ne pouvait l'espérer, vu les occupations de la semaine sainte; la musique militaire avec ses accents lugubres et sombres, fidèle interprète des pénibles émotions qu'éprouvaient tous les cœurs en présence d'une si touchante cérémonie.

Plusieurs évêques de la province sont venus mêler leurs regrets à ceux de tout le diocèse en readant leurs derniers devoirs à leur jeune frère dans l'épiscopat. C'étaient NN. SS. les évêques de Limoges, de La Rochelle et d'Angoulême, entourés du vénérable corps des chanoines. A leur suite venait S. Em. le cardinal de Bordeaux qui précédait immédiatement le corps du prélat défunt sur son lit de parade.

La fière Mauresse refusa de venir. Elle était alors toute puissante sur le roi des Trazas. Elle ne voulait pas se retrouver face à face avec madame d'Esparville.

Un instant vint où ce dernier prétexte n'exista plus.

Les événements révolutionnaires avaient fait passer le Sénégal sous la domination anglaise. M. d'Esparville avait refusé le serment qu'on exigeait de lui, et, renonçant héroïquement à sa fortune, il était parti pour la France.

Après le départ de sa sœur, le marquis de Torellas se trouva plus seul que jamais. Il fit loire de nouvelles tentatives auprès de Fulmen: elle consentit à venir enfin.

Ce n'était pas une maîtresse qu'il allait revoir, c'était une ancienne amie qui venait consoler ses derniers jours.

C'était surtout un fils qu'il allait embrasser. Fulmen reparut, toujours belle, mais impérieuse, étrange, conservant dans sa mémoire tout le souvenir amer du passé.

Quant à l'enfant, il ne témoigna jamais à son père qu'une affection pleine de contrainte et de froideur. On eût dit qu'avec le lait de sa mère, il avait sucé

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. le préfet, le général, le vice président du tribunal civil et le maire de Périgueux, docteur-médecin qui avait prodigué à Sa Grandeur les soins les plus intelligents et les plus dévoués.

Le deuil était conduit par M. Bandry, frère du regretté pontife; M. l'abbé d'Armailhac, son secrétaire intime; MM. Junières et de Saint-Exupéry, vicaires généraux. Retenu au lit par une assez longue maladie, M. l'abbé de Las Cases, vicaire-général honoraire, n'a pu assister à cette cérémonie.

A la suite venaient par ordre hiérarchique les autorités civiles et militaires accompagnées d'une foule nombreuse pieusement recueillie; et ceux qui n'avaient pu se mêler à la procession s'étaient répandus sur le parcours du cortège et témoignaient par leur attitude, de leurs regrets et de leur attachement dévoué au saint et illustre évêque.

Son Eminence a officié pontificalement, et après la messe est monté en chaire pour lire l'éloge funèbre de M^r Baudry.

Voici quelques vers charmants que publie la Mode illustrée sur le poisson d'avril:

Poisson d'avril est commun en ce monde,
 Sans le trouver l'on ne peut faire un pas;
 Puisqu'en tout lieu poisson d'avril abonde,
 Bien avisés ceux qui ne pêchent pas.

Poisson d'avril, le serment téméraire
 Que cet ivrogne oublia si souvent;
 Poisson d'avril, la pierre funéraire,
 Louant ce mort blâmé de son vivant.

Poisson d'avril, la quatrième page
 D'un grand journal offrant à l'abonné
 Remèdes sûrs pour les gens de tout âge,
 Et biberons pour l'enfant nouveau-né.

Poisson d'avril, courbettes et promesses,
 D'un candidat qui veut être nommé;
 Il vous annonce en avril des prouesses
 Et les oublie avant la fin de mai.

Poisson d'avril, prospectus et programme
 De mille riens chantant l'éloge en chœur;
 Poisson d'avril, ce grave télégramme
 Où le vaincu se proclame vainqueur.

Poisson d'avril, ce succès dramatique,
 A tour de bras par la claque enlevé;
 Poisson d'avril, ce sommeil magnétique
 Dont les témoins seuls ont vraiment rêvé.

Poisson d'avril, la trompeuse accolade
 Qu'un faux ami s'empresse de donner;
 Poisson d'avril, enfin, cette boutade
 Que pour sa date il faut me pardonner.

Poisson d'avril est commun en ce monde,
 Sans le trouver l'on ne peut faire un pas;
 Puisqu'en tout lieu poisson d'avril abonde,
 Bien avisés ceux qui ne pêchent pas.

EDME SIMONOT.

son ressentiment. Les choses allèrent ainsi jusqu'à ce que Fulmen se fût bien et dûment réinstallée dans la maison.

Puis soudainement une métamorphose complète s'accomplit en elle; elle redevenait souriante, empressée, presque affectueuse.

L'enfant aussi changeait; il suivait l'exemple de sa mère; il marchait d'accord avec elle vers un même but.

Ce but, quel était-il? Le marquis ne le soupçonnait même pas; il était heureux de se sentir renaitre à l'espérance de l'avenir; il se prenait à aimer davantage encore chaque jour le fils de Fulmen.

Lorsque la Mauresse l'eut amené là, elles changea pour la seconde fois de batterie.

Elle déclara qu'elle voulait retourner au désert. Ce départ, celui surtout de l'enfant, c'eût été la mort de M. de Torellas.

Il les supplia de rester tous les deux.
 — Soit! consentit Fulmen; mais à une condition... Légitimisez la naissance de mon enfant, épousez-moi!

(La suite au prochain numéro.)

Chronique Locale.

VILLE DE SAUMUR.

AVIS.

Les militaires désignés ci-après, sont invités à se présenter au secrétariat de la mairie de Saumur, pour y retirer des mandats de masse qui les concerne:

- | | |
|--------------------------|--|
| Leblanc, René, | Voltigeur au 8 ^e de ligne. |
| Bos, Jean, | Fusilier au 11 ^e de ligne. |
| Bigeard, | id. id. |
| Ballier, Paul, | Grenadier id. |
| Boret, Nicolas, | Fusilier id. |
| Dupuy, Adrien, | Voltigeur id. |
| Deruet, Paul, | Caporal id. |
| Masse, Augustin, | Fusilier id. |
| Poisson, Lucien, | Tambour id. |
| Petit, Eugène, | Fusilier id. |
| Lucas, César-Martin, | Grenadier au 57 ^e de ligne. |
| Garreau, Vincent-Alexis, | 2 ^e soldat à la 2 ^e section d'ouvriers d'administration. |
| Haumasson, Etienne, | Voltigeur au 4 ^e de la Garde. |
| Anatole, Firmin, | Cavalier à la 6 ^e Compagnie de remonte. |
| Barbier, Jean Alex., | id. id. |
| Souquier, Jean-Marie, | id. id. |
| Dubois, Jules Joseph, | id. id. |
| Tirol, Michel, | id. id. |
| Frisont, Pierre-Auguste, | id. id. |
| Piffard, Louis-Camille, | Sapeur au 5 ^e régiment du Génie. |

AVIS ADMINISTRATIF.

VILLE DE SAUMUR.

Le Maire de la ville de Saumur fait savoir qu'en exécution des instructions de M. le Préfet, une enquête de commodo et incommodo, sera ouverte à la Mairie de Saumur, en conformité de l'ordonnance réglementaire du 25 août 1855, à l'effet de recevoir les observations que pourra suggérer la demande formée par le sieur Méchin, qui désire transférer son bateau-lavoir, de la cale du quai de Limoges à la cale du quai Saint-Nicolas.

Ladite enquête aura pour but aussi de permettre d'apprécier si, par suite de l'exécution des travaux d'amélioration de la cale de Limoges, il ne conviendrait pas de changer les lieux de stationnement des bateaux-lavoirs établis sur la Loire, en cette ville, ou de modifier les conditions d'étendage du linge.

Les pièces relatives à cette enquête seront déposées au secrétariat de la Mairie pendant quinze jours, à partir du mardi 7 avril. A l'expiration du délai de quinzaine, c'est-à-dire le 22 avril et pendant trois jours consécutifs, M. le juge de paix du canton Sud de Saumur, nommé à cet effet commissaire enquêteur, recevra les déclarations qui pourront être faites sur le projet dont il s'agit.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 6 avril 1863.
 Le Maire, CHEDEAU, adj.

SALLE DE LA MAIRIE.

Judi 9 avril 1863.

SOIRÉE MUSICALE

Donnée au bénéfice de M. Bourdeille avec le concours de quelques amateurs de la ville.

Première partie.

- | | |
|---|-------------|
| La Gracieuse. (Ouverture pour orchestre.) | O. Métra. |
| La Cavatine du sommeil. (Morceau de chant.) | Auber. |
| Réverie. (Violon et piano.) | Vieuxtemps. |
| Fantaisie pour piano. | Goria. |
| L'Anglais Touriste. (Chansonnette.) | Bourget. |

Deuxième partie.

- | | |
|---|------------|
| Quatuor. (Violons, alto et basse.) | Pleyel. |
| Air de la Dame Blanche. (Morceau de chant.) | Boieldieu. |
| Berceuse. (Violoncelle et piano.) | Nathan. |
| Souvenir de Jeunesse. (Violons et piano.) | Bodoira. |

Duo dédié aux sœurs Ferni.
 Le Marseillais à Paris. (Chansonnette.) Bourget.
 La soirée commencera à 8 heures précises.
 On peut se procurer des billets chez le concierge de la Marie. — (Prix: 1 franc le billet.)
 Pour chronique locale et nouvelles diverses: P. GODET.

Dernières Nouvelles.

New-York, 26 mars. — L'insurrection de St-Domingue a été comprimée.

Les journaux de New-York publient des dépêches de Mexico, en date du 2 mars, d'après lesquelles les Français, laissant Puebla de côté, se seraient avancés jusqu'à onze lieues de la capitale.

Le Courrier des Etats-Unis considère la nouvelle comme exacte et suppose que le général Forey a laissé Puebla derrière lui. Le général Bazaino se serait établi dans une forte position à Huamanka, entre Puebla et Mexico. Dix mille Français auraient été laissés devant Puebla.

New-York, 25 mars. — Les Fédéraux commenceront prochainement par terre et par mer le siège de Port Hudson. L'expédition de Yazoo ne fait que des progrès lents et difficiles. Les Confédérés brûlent le coton des plantations à mesure que l'armée fédérale s'avance.

Les provisions manquent à la garnison confédérée de Wicksburg.

Les Fédéraux ont coupé les digues de la rivière Yazoo, ce qui a occasionné des inondations considérables.

Un meeting démocratique a eu lieu à New-York contre la politique du gouvernement.

Cracovie, 4 avril. — Le Czas dit que les Russes sont inquiétés sur tous les points en Lithuanie par de petites bandes d'insurgés. Le général Daidell s'est dirigé de Kowno vers Polangen.

Cracovie, 5 avril, 6 h. du soir. — Un engagement a eu lieu ce matin, à Szner, près de la frontière. Les Russes, quoique deux fois plus nombreux, ont été repoussés par les insurgés. — Havas.

Avis aux Propriétaires de Chevaux.

Plus de feu! 40 ans de succès!

Le Liniment-Boyer-Michel d'Aix (Provence) remplace le feu sans traces de son emploi, sans interruption de travail et sans inconvénient possible; il guérit toujours et promptement les boiteries récentes ou anciennes, entorses, foulures, écarts, molettes, faiblesses de jambes, etc. (Se défier des imitations et contre-façons.) Dépôt à Angers, Menière, ph.; à Cholet, Bontens, ph. (17)

ÉTAT CIVIL du 16 au 31 mars 1863.

NAISSANCES. — 17, Elise-Céline Percher, quai de Limoges; 20, — Céline-Elisabeth Vergne, rue Pressoir-St-Antoine; — 21, Jeanne-Marie-Anne Dufour, rue de la Petite-Douve; — 23, Alexandre Fouquet, rue Royale; — Jean-Charles-Albert Piéru, rue du Prêche; — 24, Auguste-Eugène Peigné, rue de Fenet; — Augustine-Marie Guillot, rue du Petit-Maure; — 26, Marie-Mélie Bredèche, rue de Fenet; — Charles Duval, rue de la Visitation; — Reine-Delphine Sir, rue du Port-Cigogne; — Mathilde David, rue Saint-Nicolas; — 30, Eugène-Marie Cornilleau, rue Saint-Nicolas; — 31, Marie-Thérèse Palustre, rue des Payens.

MARIAGES. — 24, Jean Dubourg, brigadier maître tailleur, à Tarbes, et Emma-Eugénie Caseau, sans profession, de Saumur.

DÉCÈS. — 16, Denis Bertrand, rentier, 76 ans, célibataire, Grand'Rue; — Anne Lair, chapeletière, 52 ans, épouse de Louis Huet, à l'hôpital; — Jean-Baptiste Mathieu, rentier, 69 ans, rue Porte-du-Bourg; — 17, Aimé-François-Marius Icard, fusilier vétérinaire, 45 ans, célibataire, hôpital militaire; — 18, René Pierre-Judith Chudeau, propriétaire, 82 ans, quai de Limoges; — 19, Amiot, mort né, rue

Saint-Jean; — Louis Perrault, 4 ans, à la Providence; — 20, Marie-Adélaïde Tixier, lingère, 22 ans, épouse de Césaire-Julien Batho, rue du Portail-Louis; — 21, Edouard Corbiveau, sellier carrossier, 37 ans, célibataire, ancienne route de Tours; — Adélaïde Gendreau, propriétaire, 71 ans, veuve de Charles-Marie Ducamp, rue des Payens; — 25, Rosalie Sigongniat, couturière, 52 ans, épouse de Juste Drapeau, rue Saint-Nicolas; — 24, François Drapeau, boulanger, 80 ans, à la Providence; — René Gaillard, vigneron, 40 ans, célibataire, à l'hôpital; — 25, Louis Boret, chapelier, 78 ans, rue de Fenet; — Etienne

Mabilleau, conducteur de dépêches, 51 ans; — 26, Madeleine Lambault, journalière, 78 ans, veuve de Antoine Ceyseau, à la Providence; — François Ernout, rentier, 64 ans, hameau du Petit-Puy; — Jeanne-Marie Bigot, lingère, 78 ans, veuve de Urbain-François Boissier, à la Providence; — 50, Renée Meschines, journalière, 75 ans, veuve de Jacques Ally, à la Providence; — Augustine Simon, journalière, 56 ans, épouse de Félix Mathieu, à l'hôpital; — 51, Célestine Goizet, sans profession, 48 ans, épouse de André Marault, rue des Bouchers.

Marché de Saumur du 4 avril.

Froment (h. 77 k.)	19 77	Huile de lin	65
2 ^e qualité, de 74 k.	19	Paille hors barrière	28 66
Seigle	12	Foin	56 86
Orge	11 50	Luzerne (les 750 k)	58 50
Avoine (entrée)	8 90	Graine de trèfle	54
Fèves	12 50	— de luzerne	50
Pois blancs	16	— de colza	—
— rouges	14	— de lin	—
Cire jaune (50 kil)	160	Amandes en coques (l'hectolitre)	—
Huile de noix ord.	70	— cassées (50 k.)	—
— de chenevis	60		

COURS DES VINS (1).

BLANCS (2).

Coteaux de Saumur 1862.	1 ^{re} qualité	120 à 140
Ordin., envir. de Saumur, 1862	1 ^{re} id.	85 à »
	2 ^e id.	80 à »

Saint-Léger et environs 1862,	1 ^{re} id.	80 à »
	2 ^e id.	70 à »
Le Puy-N.-D. et environs 1862,	1 ^{re} id.	85 à »
	2 ^e id.	70 à »
La Vienne, 1862.		60 à 65

ROUGES (3).

Souzay et environs 1862.		100 à 115
Champigny, 1862.	1 ^{re} qualité	180 à »
	2 ^e id.	120 à 140
Varrains, 1862.		90 à 120
Bourgueil, 1862.	1 ^{re} qualité	110 à 120
	2 ^e id.	100 à 105
Restigny 1862.		90 à 100
Chinon, 1862.	1 ^{re} id.	95 à »
	2 ^e id.	80 à »

(1) Prix du commerce. — (2) 2 hect. 30 lit. — (3) 2 hect. 20 lit.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'Echo Saumurois ou le Courrier de Saumur.

M^e DUFOUR, ancien huissier à Gennes, ayant l'intention de retirer son cautionnement, fait la présente publication conformément à la loi.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE DUBOIS.

Les créanciers de la faillite du sieur Adolphe Dubois, ancien boulanger, demeurant à Saumur, sont de nouveau prévenus que la vérification des créances de cette faillite aura lieu en la chambre du Conseil du Tribunal de commerce de Saumur, le jeudi 16 avril courant, à midi, et qu'ils doivent se présenter en personne ou par mandataire muni de pouvoir enregistré.

Le greffier du tribunal, Tu. BUSSON.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE VEUVE POISSON.

Les créanciers de la faillite de la dame veuve Poisson, marchande de blanc et soie, demeurant à Saumur, sont de nouveau prévenus que la vérification des créances de cette faillite aura lieu en la chambre du Conseil du Tribunal de commerce de Saumur, le mardi 14 avril courant, à midi, et qu'ils doivent se présenter en personne ou par mandataires munis de pouvoirs enregistrés.

Le greffier du Tribunal, Tu. BUSSON.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE BONJOUR.

Les créanciers de la faillite du sieur Bonjour, chapelier, demeurant à Doué, sont invités à se présenter le vendredi 17 avril courant, à 9 heures du matin, en la chambre du Conseil du Tribunal de commerce, à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat.

Le greffier du Tribunal, Tu. BUSSON.

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

LES BIENS

Ci-après,

Dépendant de la succession de M^{me} veuve GIRARD-DALAUNAY.

1^o Une vaste maison, sise à Saumur, rue du Petit-Versailles, comprenant : au rez-de-chaussée, salle à manger, salon, cuisine, office; au 1^{er} et au 2^e étage, trois chambres à coucher; mansardes au-dessus; Cour, écurie, jardin.

2^o Une jolie propriété de produit et d'agrément, située à Varrains, Grand-rue de Varrains à Champigny, comprenant : une grande maison divisée en deux corps de bâtiments et servitudes, cour;

A la suite, jardin de 22 ares environ, planté d'arbres fruitiers et de

charmilles, et un hectare de terre labourable.

Le tout, en un seul tenant, joint au nord la Grand-rue de Varrains à Champigny, au levant MM. Pimot, Denieau et Girardeau, au midi et au couchant M. Eugène Lambert.

On pourrait entrer de suite en jouissance.

S'adresser, soit pour visiter les biens, soit pour traiter et tous autres renseignements, à M^e LAUMONIER, notaire. (217)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

VENTE MOBILIERE

Le dimanche, 12 avril 1863, à midi, en la maison de M. Louis Dovalle-Pie, au bourg des Ulmes, à la requête de son héritier bénéficiaire, M. Jules Dovalle, demeurant à Bourgueil, il sera procédé, par M^e LE BLAYE, notaire à Saumur, à la vente publique, aux enchères, de 20 hectolitres de vin, fûtailles, bouteilles et divers objets mobiliers dépendant de la succession dudit M. Dovalle-Pie.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

FOIN

A VENDRE

Provenant des meilleures prairies de Saint-Lambert.

S'adresser à M. CORBINEAU, boucher à Saumur, place de l'Hôtel-de-Ville. (176)

PORTION DE MAISON

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine, Rue Neuve Beaurepaire.

S'adresser à M. LAURENT ZIBETTA, peintre. (156)

A LOUER

Présentement,

Ou pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON

Bien distribuée, rue Royale, 31. S'adresser au bureau du journal.

MAISONS A LOUER

Présentement ou pour la Saint-Jean, Avec PETITS JARDINS, rue St-Lazare et sur le Champ-de-Foire. S'adresser à MM. Sergé et Saultier. (52)

A LOUER

En totalité ou par parties,

UNE GRANDE MAISON, rue Saint-Nicolas, n^o 1. S'adresser à M^{me} veuve BOURGEOIS.

CABINET D'AFFAIRES

De M. FRANÇOIS PERCHER,

Ancien principal clerc de M^e Laumonier, notaire à Saumur.

Achats et ventes d'immeubles, de rentes sur l'État. — Affaires contentieuses, recouvrements, rédaction de lettres, mémoires, pétitions, états de lieux, etc.

Rue du Marché-Noir, 21, maison Normandine, à Saumur.

DÉPÔT DE SOUFRE

Pour le soufrage des vignes,

Chez M. PERALO,

A 50 fr. les 100 kilogrammes.

Le public est prévenu que pour toute la saison du soufrage, M. Peralo a centralisé chez M. Cadéot, propriétaire à Dampierre, son dépôt de soufre trituré et bluté, à raison de 50 fr. les 0/0 kil. au comptant. (144)

A LOUER

PRÉSENTMENT,

UNE MAISON, avec remise et écurie, située rue Saint-Nicolas, occupée précédemment par le Comptoir d'escompte.

A VENDRE

UN RATEAU ET UNE CRÈCHE en chêne, dans cette maison.

S'adresser à M. FOURCER, propriétaire, rue de Bordeaux, 52. (657)

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

PETITE MAISON,

Sur terrasse et jardin, avec cour écurie et remise.

Située près la rue du Collège. S'adresser à M. LATRAU jeune.

MAISON A LOUER

PRÉSENTMENT,

Située au bas du Petit-Puy, route de Dampierre, avec un joli jardin. S'adresser à M. Javaud, libraire, à Saumur. (119)

A LOUER

MAISON DE CAMPAGNE

Avec jardin bien arrosé,

Située route de Paris, commune de Villebernier.

S'adresser à M. Nay-Châtillon, rue de la Tonnelle. (142)

A LOUER

Présentement,

CHAMBRE GARNIE, rue d'Orléans, à côté de la Belle-Jardinière.

S'adresser à M. ROBIN, coiffeur-parfumeur, dépositaire de pommades, pour la vente en détail; abonnement à domicile. (205)

MOYEN INFALLIBLE

POUR COMBATTRE

LA MALADIE DE LA VIGNE.

SOUFRE SUBLIMÉ ET LAVÉ,

Chez M. A. PIE fils, droguiste.

M. GARREAU-MURAY,

Épicier, rue du Puits-Neuf, à Saumur.

Maison particulièrement recommandée pour l'approvisionnement des spécialités suivantes.

CAFÉ DES GOURMETS

Nous prions instamment les consommateurs de ce délicieux café, d'exiger des boîtes portant le titre de Café des Gourmets et la signature « Trebucien frères. » — Nous désavouons toutes les boîtes de fer-blanc et tous les cafés qui n'auraient pas cette signature et ce titre.

AVIS IMPORTANT.

Un demi-kilog. CAFÉ DES GOURMETS fait 80 fortes tasses. — C'est donc cinq tasses pour 52 grammes. — Une tasse de notre excellent café ne coûte par conséquent que 5 centimes. Résultats : 1^o vive et transparente coloration; 2^o économie de moitié; 3^o qualité hautement supérieure à celle de tous les cafés du commerce; goût exquis; arôme superfin.

CHOCOLAT DES GOURMETS

Nous avons fait nos CHOCOLATS pour les TROIS MILLIONS de Gourmets qui, depuis douze ans, sont fidèlement attachés à notre café. — Nos chocolats sont les plus fins, les plus hygiéniques, les plus savoureux. — Nous ne visons pas à faire leur réputation par les moyens factices de la publicité; une seule ambition nous guide : c'est de séduire nos trois millions de clients par la perfection et l'excellence de leurs qualités. Les plus hauts et les plus flatteurs témoignages consolident chaque jour notre succès.

TAPIOCA DES GOURMETS

Notre TAPIOCA est garanti pur du Brésil; aucun ne peut rivaliser avec lui par la blancheur, la saveur, la pureté et ses propriétés éminemment nutritives. Les vrais gourmets ne confondent pas notre Tapioca avec une foule de Tapiocas indigènes, de fécule, etc. — Nous déclarons le nôtre pur du Brésil et exempt de toutes parties étrangères. — Il est renfermé dans d'élegants cartonnages, très-commodes pour les ménages. Son prix n'en est pas plus élevé, et sa qualité est à la hauteur de son titre.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS	BOURSE DU 4 MARS.			BOURSE DU 6 AVRIL.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
au comptant.						
3 pour cent 1862.	69 35	» 10	» »	69 70	» 35	» »
4 1/2 pour cent 1852.	96	» 25	» »	96 10	» 10	» »
Obligations du Trésor.	» »	» »	» »	455	» »	» »
Banque de France.	3375	» 15	» »	3375	» »	» »
Crédit Foncier (estamp.).	1500	» 20	» »	1520	» 20	» »
Crédit Foncier, nouveau.	1400	» 5	» »	1400	» »	» »
Crédit Agricole	» »	» »	» »	757 50	» »	» »
Crédit Mobilier	1370	» »	» 10	1392 50	22 50	» »
Comptoir d'esc. de Paris.	715	» »	2 50	725	» 10	» »
Orléans estampillé.	1100	» »	5	1025	» »	5
Orléans, nouveau.	847 50	1 25	» »	842 50	1 25	» »
Nord (actions anciennes).	1040	» »	» »	1045	» 5	» »
Est.	540	» 5	» »	535	» »	5
Paris-Lyon-Méditerranée.	1222 50	7 50	» »	1222 50	» »	» »
Midi.	770	» 17 50	» »	777 50	17 50	» »
Ouest.	545	» »	2 50	525	» »	12 50
Genève.	440	» »	5	437 50	» »	2 50
Dauphiné.	452 50	» »	» »	453 75	1 25	» »
Ardennes.	490	» 5	» »	490	» »	» »
Algériens.	490	» »	» »	» »	» »	» »
C ^e Parisienne du Gaz.	1850	» 45	» »	1820	» »	30
Canal de Suez.	500	» »	» »	510	» 10	» »
C ^e Transatlantique	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Autrichiens.	502 50	» »	» »	507 50	5	» »
Sud-Autrich.-Lombards.	597 50	» »	1 25	605	» 7 50	» »
Victor-Emmanuel.	435	» »	2 50	450	» 15	» »
Russes.	430	» 1 25	» »	437 50	7 50	» »
Romains.	393 75	1 25	» »	388 75	7 50	» »
Crédit Mobilier Espagnol.	920	» »	» »	930	» 10	» »
Saragosse.	746 25	6 25	» »	755	» 8 75	» »
Portugais.	540	» 5	» »	540	» »	» »

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	316 25	» »	» »	315	» »	» »
Orléans.	310	» »	» »	310	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	306 25	» »	» »	306 25	» »	» »
Ouest.	300	» »	» »	300	» »	» »
Midi.	300	» »	» »	300	» »	» »
Est.	298 75	» »	» »	300	» »	» »

Saumur, P. GODET, imprimeur.